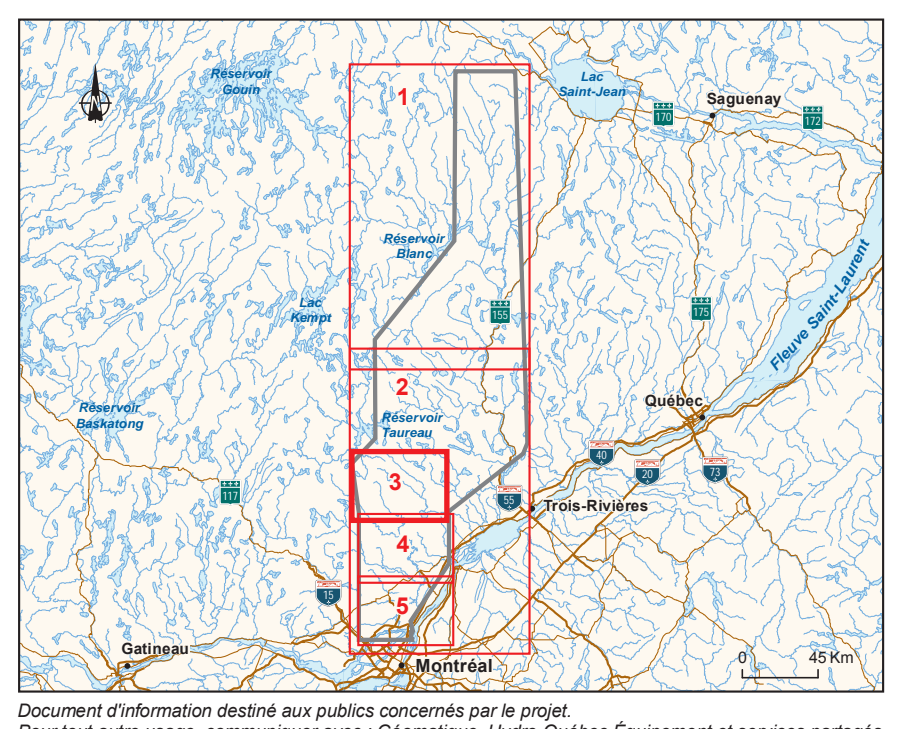


Regroupement	Principaux éléments sensibles
22	Parc régional du Lac-Taureau. Hameau de Saint-Ignace-du-Lac compris dans la municipalité de Saint-Michel-des-Saints. Secteur de la réserve faunique Mastigouche comprenant l'accueil Bouletle et Tremblay. Secteurs urbains de Saint-Michel-des-Saints, de Saint-Zénon et de Sainte-Émélie-de-Énergie. Parc régional des Sept-Chutes. Corridor d'intérêt esthétique lié à la route 131.
23	Lacs de villégiature : lacs Canot d'Écorce, Saint-Stanislas et Poisson.
24	Réseau dense de lacs comprenant plusieurs lacs d'importance de la réserve faunique Mastigouche et de la zec des Nymphes. Pôle de développement de la villégiature de la réserve faunique Mastigouche regroupant les lacs Houde, Patoulet et Mastigou. Secteur de la réserve faunique comprenant cinq chalets offerts en location pour des séjours de pêche, de chasse ou de villégiature. Lacs de villégiature de la zec des Nymphes : lacs Ébrot, Crystal, Hostie et Saint-Jacques.
25	Réserve de biodiversité protégée des Basse-Collines-du-Lac-au-Sorcier. Secteur de la réserve faunique Mastigouche comprenant le terrain de camping du Lac Saint-Bernard et 24 chalets offerts en location pour des séjours de pêche, de chasse ou de villégiature. Aire d'utilisation prioritaire pour le développement récréotouristique selon le plan d'aménagement du territoire public, regroupant les lacs Sacacomie, Caraboché et Lambert. Projet de développement récréotouristique de la Montagne-du-Rang-Morin. Héronnière du lac Saint-Bernard.
33	Lacs de villégiature : lacs Blanc, Croche, Thomas et Lewis.
34	Lacs de villégiature : lacs Lambert, Rouge, Long, en Coeur et McGrey.

Regroupement	Principaux éléments sensibles
35	Lacs de villégiature : lacs Maskinongé, Mandeville et Deligny. Secteurs urbains de Saint-Gabriel, de Saint-Ovide, de Mandeville et de Saint-Damien. Vallée agricole des rivières Matambin et Maskinongé. Mont de Lanaudière. Secteur d'intérêt esthétique associé à la montagne d'Albert-Lambert, située au sud des lacs Mandeville et Deligny.
36	Réseau dense de lacs comprenant des lacs d'importance de la réserve faunique Mastigouche et du Centre du pourvoyeur Mastigouche. Parc régional des Chutes-du-Calvaire. Accueil Catherine de la réserve faunique Mastigouche.
37	Réseau dense de lacs comprenant plusieurs lacs d'importance de la zec des Nymphes et des pourvoires Pourvoyeur en chasse et pêche Saint-Damien et Au pays de Réal Massé. Lacs de villégiature : lacs Sainte-Rose, Hénault et Quesnel.
38	Parc national du Mont-Tremblant. Pourvoires Coin Lavigne.

Milieu urbain Zone urbaine Zone d'expansion urbaine Villégiature, loisirs et tourisme Parc régional ou parc-nature Réserve faunique Chalet ou regroupement de chalets (réserve faunique) Zone d'exploitation contrôlée Pourvoires avec droits exclusifs ou privés Installation principale de pourvoires Chalet ou regroupement de chalets (pourvoires) Pourvoires sans droits exclusifs Zone de villégiature	Villégiature, loisirs et tourisme (suite) Chalet ou abri sommaire (bail du MRNF) Terrain de camping Terrain de golf Centre de ski alpin Sentier national Projet de développement de la villégiature Agriculture Terre agricole Végétation Forêt d'expérimentation Milieu humide Espace boisé	Aires protégées Parc national du Canada ou du Québec Réserve écologique Réserve de biodiversité projetée Écosystème forestier exceptionnel Refuge biologique Réserve naturelle reconnue Habitat d'une espèce floristique menacée ou vulnérable Aire de confinement du cerf de Virginie Habitat du rat musqué Héronnière Paysage Secteur d'intérêt visuel Point de vue d'intérêt régional	Infrastructures Autoroute Route nationale Route régionale Chemin forestier ou autre chemin Voie ferrée Aéroport Hydrobase Tour de télécommunications Aire de protection d'une source d'alimentation en eau potable Centrale hydroélectrique	Infrastructures (suite) Postes et lignes de transport 230 kV et moins 315 kV 735 kV 7017 Numéro de circuit (couleur de la tension) Limites Région administrative Municipalité régionale de comté (MRC) ou territoire équivalent (TE) Municipalité Regroupement d'éléments sensibles Composantes du projet Zone d'étude Corridor étudié Couloir de transport d'énergie potentiellement emprunté par la ligne projetée
--	---	---	--	--



Projet à 735 kV de la Chamouchouane-Bout-de-l'Île
Étude de corridors

Éléments sensibles du milieu

Sources : BNDT 1:50 000, RNCan, 2007
 BQAT, 1970-1990, MRNF Québec, 2007
 Ministère des Ressources naturelles et de la Faune du Québec (MRNF), 2010
 Municipalités régionales de comté de la zone d'étude, 2011
 Ville de Montréal, 2011
 Ministère de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation du Québec (MAPAQ), 2011
 Ministère du Développement durable, de l'Environnement et des Parcs du Québec (MDEEP), 2011
 Société des établissements de plein air du Québec (SEPAC), 2011
 Zacs de la zone d'étude
 Fédération des pourvoires du Québec, 2011
 Fédération québécoise de la marche, 2011
 Système sur les découpages administratifs (SDA), MRNF Québec, septembre 2010
 Base géographique de TransÉnergie (BGE), Hydro-Québec, novembre 2009
 Données de projet, Hydro-Québec, septembre 2011

Inventaires et cartographie : GENVAR
 Fiche : 735_kV_04_02_25_1113.mxd
 0 0,75 1,5 2,25 km
 MTM, fuseau 8, NAD83
 Équivalents des courbes, 10 m

Carte A
Feuille 3 de 5

Hydro Québec
TransÉnergie

Décembre 2011

Cette légende regroupe tous les éléments cartographiés sur les feuilles 3 à 5. Il se peut qu'un ou plusieurs éléments de la légende ne soient pas présents sur l'un ou l'autre des feuilles.